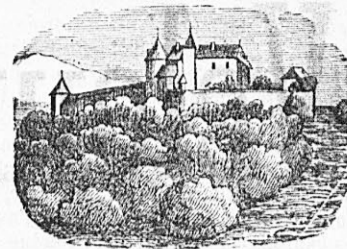




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, 2 50  
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>43</sup> 2<sup>05</sup> 8<sup>35</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>03</sup> 1<sup>33</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>58</sup>

Prix des annonces et réclames :

Lettres et argent francs de port.

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

BULLE, le 16 octobre 1894.

## Les subventions fédérales.

Au moment où les partisans du *Beutezug* cherchent à tromper le peuple au sujet des finances de la Confédération, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur les subventions fédérales.

Les subventions à l'enseignement professionnel et aux expositions suisses de 1874 à 1893 se sont élevées à 33,668,488 fr. Pendant le même espace de temps, la Confédération a contribué pour une somme de 1,504,000 fr. à la participation de la Suisse aux différentes expositions universelles.

Les subventions accordées à l'agriculture accusent les chiffres suivants (1874-1893) :

Enseignement agricole et horticole . . .	Fr. 1,103,287
Elevage de la race bovine, etc. . .	1,349,903
Elevage de la race chevaline . . .	754,647
Amélioration du sol . . .	710,314
Assurance contre la grêle, phylloxéra, etc. . .	874,513
Sociétés et corporations agricoles . . .	592,298
Police des épidémies . . .	82,584
Expositions et divers . . .	225,063
<b>Total</b>	<b>Fr. 5,692,609</b>

Il est bon d'ajouter que l'arrêté fédéral concernant l'amélioration de l'agriculture par la Confédération n'a acquis force exécutoire qu'à partir de 1894 et que cet arrêté prévoit une augmentation considérable des subventions de la Confédération.

Les subventions payées par la Confédération aux cantons, corporations, sociétés et particuliers pour les forêts, la chasse et la pêche depuis 1874 s'élèvent à la somme de 1,436,930 fr., dont 1,004,914 pour les forêts seules.

Mais ce sont les subventions au moyen desquelles la Confédération a facilité aux cantons la construction de routes et ponts difficiles, ainsi que la correction de rivières et l'endigement de torrents qui ont atteint des proportions vraiment grandioses. Depuis la mise en vigueur de la Constitution de 1874, ces subventions se sont élevées à 54,959,112 fr. Fait vé-

ritablement scandaleux : les 14 cantons et demi-cantons qui ont fourni proportionnellement le plus de signatures à l'initiative douanière sont ceux qui ont absorbé le 81 % de ces 55 millions. Certes, si les promoteurs du *Beutezug* brillent par une vertu, ce n'est pas par celle qu'on appelle la reconnaissance. La Confédération s'est saignée pour eux aux quatre veines : en récompense, ils proposent de mettre sa caisse au pillage.

Les citoyens fribourgeois et principalement ceux de la Gruyère se souviendront des nombreux travaux qu'ils ont pu exécuter, grâce aux subsides de la Confédération; les agriculteurs et les éleveurs n'oublieront pas les sacrifices que la Confédération a faits et fait toujours plus pour eux. Ils préféreront ces subventions fédérales aux promesses trompeuses de nos hommes d'Etat. Voilà 13 ans que le parti libéral détient le pouvoir d'une manière absolue. A-t-il rempli une seule des promesses contenues dans son programme de 1881? Non, pas une seule! Et aujourd'hui, nous croirions à l'emploi que M. Théraulaz dit vouloir faire de la somme résultant de l'acceptation du *Beutezug*.

Le peuple fribourgeois a pu être trompé une fois, il ne se laissera pas duper une seconde fois, surtout pas par les promesses du démagogue Diirenmann et de son satellite M. Théraulaz. Il ne lâchera pas la proie pour l'ombre, car mieux vaut un tiens que deux tu l'auras.

## NOUVELLES DE LA SUISSE

**M. Viquerat et la tuberculose.** — La réunion d'automne des sociétés médicales de la Suisse romande a eu lieu à Vevey. M. le Dr Viquerat a fait une conférence sur son nouveau traitement de la tuberculose; une vive discussion a suivi. On a finalement adopté la résolution suivante : « Vu l'absence de preuves, la Société médicale de la Suisse romande déclare ne pouvoir émettre aucune appréciation au sujet du traitement de la tuberculose, d'après le procédé de M. le Dr Viquerat. »

Et c'était ces mille riens de leur existence commune, ces épisodes de leur première vie, là-bas à la Havane, épisodes sans importance pour les autres, mais si considérables pour leurs deux cœurs, que Nadine, dans leurs interminables veilles au chevet de l'enfant malade, avait rappelés à Sybil.

Une autre que la vraie Nadine eût-elle donc pu les savoir et les redire avec une telle exactitude? Non, véritablement, miss Andrew ne le croyait pas, elle cependant dont l'intelligence était très lucide et la volonté plus nette et plus ferme que celle de n'importe qui.

Et elle berçait France, cherchant à l'apaiser, à la convaincre, à la faire revenir de sa douloureuse méprise. Et elle soutenait le courage de la comtesse, lui répétant : — France est de bonne foi, il faut lui pardonner. En deux ans, ton image insensiblement s'est altérée et dénaturée dans sa petite mémoire d'enfant. Peu à peu, elle s'est fait de toi une idée toute différente de ce que tu es vraiment, et à ton retour, en ne te revoyant pas telle que son cerveau d'enfant t'avait conservée ou créée, elle a cru que tu n'étais pas celle qu'elle attendait si ardemment.

Pardonne-lui. — Lui pardonner? répondait Nadine avec une douceur plus troublante que la plus violente colère, puis-je donc faire autrement? Et dans mon cœur de mère saurait-il y avoir autre chose qu'une indulgence et un amour à toute épreuve!... Mais qu'elle me fait donc souffrir, cette cruelle enfant!...

Cependant, la fièvre de France, peu à peu, dut céder aux soins intelligents et énergiques du docteur Désormeaux. La température du corps s'abaissa; dans les petites veines d'azur, le sang battit moins vite; les beaux yeux de saphir foncé devinrent moins brillants et moins durs.

Mais ce que la science du célèbre praticien ne changea pas, ce fut la volonté formelle qu'avait l'enfant de ne pas reconnaître sa mère.

Quand la comtesse s'approchait d'elle, France ne l'éloignait plus par ces paroles violentes que son délire lui-même

On sait que le Dr Viquerat quitte Moudon pour aller diriger à Genève une clinique où il emploiera son remède contre la tuberculose; ce remède consiste dans des injections sous-cutanées de sérum d'âne.

**Le comble de la vaccination.** — Le *Bund* annonce, d'après la *Handelszeitung*, qu'un anonyme de Styrie a trouvé un remède décisif contre le phylloxéra. Il vaccine les racines sucées par l'insecte.

L'inventeur va fonder une grande fabrique de vaccin anti-phylloxérique. Mais on ne dit pas ce que c'est que ce vaccin. Serait-ce aussi du sérum d'âne?

**L'assemblée des vétérinaires.** — La Société des vétérinaires suisses a tenu dernièrement sa réunion annuelle à Lucerne. L'assemblée comptait 70 membres.

Le premier jour du congrès, M. Hirzel, de Zurich, a présenté un rapport sur le projet de loi fédérale concernant le commerce du bétail. Il a fait ressortir que ce projet contient les mêmes principes qu'ont formulés les vétérinaires suisses, il y a quelques années, dans leur assemblée de Stans.

D'après ces principes, la garantie n'est admise que lorsqu'elle a été stipulée par écrit entre les contractants et à condition que le délai de garantie ne dépasse pas neuf jours dans les cas où il n'a pas été fixé par contrat.

M. Hirzel a conclu en recommandant l'adoption du projet. Plusieurs autres orateurs ont abouti aux mêmes conclusions que lui. Ils ont décerné beaucoup d'éloges au projet du Conseil fédéral, dont ils appréciaient la clarté et la sobriété. Il ont fait aussi remarquer que ce ne sont pas les paysans ni les vétérinaires, mais bien quelques juristes, qui désirent une nouvelle édition du concordat pour vices rédhibitoires, avec son système défectueux dont se détournent actuellement tous les cantons. Le concordat a rapporté aux propriétaires de bétail plus de déceptions que d'avantages.

Après cette discussion, l'assemblée a décidé, sans opposition, de recommander aux Chambres fédérales

laisseait échapper, mais elle devenait de marbre, avec un visage où une seule expression se lisait, celle d'un hantain mépris, tandis que les protestations les plus enflammées de Nadine la laissaient aussi indifférente que si elle eût été sourde.

Un soir, comme cela arrive fréquemment, dans ces étranges maladies cérébrales, une rechute eut lieu. La température subitement remonta, la tête se prit de nouveau, on fut obligé de remettre le bandeau de glace pilée que le docteur Désormeaux avait fait enlever depuis plus de vingt-quatre heures déjà.

Il ne fut pas inquiet cependant. — C'est le dernier soulèvement du volcan qui s'éteint, dit-il. Ces jours-ci, il n'y paraîtra plus, et la convalescence sera bien définitivement commencée.

Néanmoins, il faut veiller cette nuit, c'est d'une importance extrême. — Je resterai, déclara Sybil Andrew. — Non, dit à son tour Nadine, tu es abîmée de fatigue, tu dormiras, et c'est moi qui soignerai notre fille.

Une lutte de générosité s'engagea entre les deux femmes. Mais Mme de Rochelle, sous sa douceur exquise, avait toujours en elle une volonté de premier ordre. — Je le veux! avait-elle dit de sa voix ferme. Plus bas, elle avait ajouté : — C'est mon devoir!

A ce mot, Sybil avait compris qu'il n'y avait plus à insister, et elle ne l'avait pas fait. Très attendri, le docteur avait assisté à cette amicale discussion.

Toujours la même, avait-il murmuré, plus épris que jamais, en baisant la petite main souple de Nadine. — Une mère peut-elle changer? cher docteur, avait répondu la comtesse en l'enveloppant des effluves de ses beaux yeux sombres.

Il tressaillit. Jadis ces prunelles magnifiques n'avaient pas, il le lui

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

## LA REINE DE L'OR

PAR PAUL D'AIGREMONT

Naturellement encore, elle avait suivi sa famille d'adoption, lorsque celle-ci avait quitté la Havane pour s'installer en France. D'une délicatesse et d'une volonté au-dessus de tout, elle avait d'abord déclaré qu'elle serait la gouvernante de la maison, voulant ainsi épargner à la jeune femme, d'une santé précaire, les ennuis d'une étrangère à introduire dans son intimité, ou d'une surveillance trop lourde à exercer autour d'elle.

Ni instances, ni prières ne purent la faire changer d'avis. Elle se confina dans son rôle modeste jusqu'à la naissance de Thérèse.

Alors, à ses premières fonctions, elle en ajouta d'autres : elle éleva la fillette, se consacrant à elle nuit et jour, avec un dévouement que rien n'était capable d'altérer.

Lorsque Nadine devint mère pour la deuxième fois, le cœur de l'excellente créature parut s'élargir encore; et au moment où les deux sœurs durent commencer leurs premières leçons, miss Andrew, avec la volonté calme et inébranlable qui était la sienne, déclara que les enfants n'auraient pas d'autre institutrice qu'elle.

La comtesse dut accepter cette résolution de sa sœur adoptive, heureuse au fond de voir ses filles en de si excellentes, de si loyales mains.

Mais aussi, comme elle paya Sybil avec toute sa tendresse la plus profonde, sa reconnaissance la plus émue!

de des étoffes de soie noir, blanc  
35 c. jusqu'à fr. 22.80 le mètre  
lé et façonné (environ 240 qua-  
dessins différents).  
partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50  
> 1.50 > 6.55  
> 1.50 > 14.85  
> 2.20 > 11.60  
> .65 > 20.50  
robe > 16.65 > 77.50  
> .65 > 4.85  
> 3.15 > 67.50  
s par retour. [169  
ies G. Henneberg, Zurich.

[667  
AND'RUE, 38  
Brasserie Collaud  
rics du Lion-d'Or.

CIGARES  
a, sur fins Fr. 2.75  
5 c. > 2.20  
fins doux, 5 c. > 2.35  
10 c. > 3.75  
de, fins doux > 2.20  
ourts > 1.90  
quets à 10 p. > 2.50  
s véritables > 3.—  
c à fumer, à > 4.70  
80, 7.90, 9.80 et 11.40.  
novembre, à chaque envoi de  
ajouté gratis une magnifique  
ine de montre. < >  
aleur : 1 fr. 50.  
End-Huber, Muri  
(Argovie).

mois pour chaque participant  
ion de paiement est assurée.

ions de francs

ants de francs 625,000,  
00,000, etc., etc., ensemble  
40,115 lots à 40,115 rembour-  
t par les 12 grands tirages  
itres concessionnés des  
aura lieu successivement

le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

garantit que chaque nu-  
dans la durée de 12  
ts et elle offre

1000 de récompense

ouchera pas pendant l'année

répartition de paiement.

ner jusqu'à fr. 25,000,  
000, etc., mais dans le cas  
able le participant recevra  
é du montant versé. Prospec-  
tes des tirages gratuitement.

elle 150 fr. ou par mois 12 fr.  
, 1/4 = 3 fr. 50, 1/10 = 1 fr. 50.  
es seront reçues jusqu'au 28

ent des valeurs à lots  
immédiatement.

ire avec des obligations à lots  
rimes ordinaires ou avec des  
s mensuels, qui peuvent durer

garantie spéciale sont déposés  
(OF2180) [681

ernhard, Zurich IV.

ARTOUT  
Petitjeanne  
DE  
MORAT  
A. PETITPIERRE & Cie  
lique d'extraits d'absinthe  
et liqueurs fines.

peinture et décoration.

ri & A. Papa,

BULLE

il prompt et soigné.  
s très modérés. [122

LOUER

ut, chez Alfred ESSEIVA, rue  
[701

HOCOLAT

Richard

SE PRODUIT A PARIS

e Lenz, imprimeur-éditeur.

l'adoption pure et simple du projet du Conseil fédéral sur le commerce du bétail. Dans la séance de lundi, M. le professeur Hirzel a exposé les résolutions de la commission concernant l'assurance du bétail.

Il a démontré que depuis la promulgation de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de l'agriculture, la situation s'est modifiée, attendu que la Confédération ne subventionnera l'assurance que dans les cantons où elle aura été rendue obligatoire.

La question est donc désormais du ressort des cantons. La Commission est toutefois unanime à formuler une proposition tendant à ce que les cantons octroient aux communes le droit d'introduire l'assurance obligatoire.

Cette conclusion a été adoptée sans opposition. On a entendu ensuite divers rapports sur le traitement des maladies du bétail.

Au banquet, qui a eu lieu à l'hôtel Victoria, la série des toasts a été ouverte par M. le président Hirzel, qui a salué la présence du conseiller d'Etat Schmid. L'orateur a bu à la bonne entente entre le corps des vétérinaires et les autorités. M. Schmid, président du gouvernement lucernois, a porté la santé de la Société des vétérinaires et a bu à sa prospérité. M. Sutter, conseiller national de Liestal, a porté le toast à la patrie.

Au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, M. Muff, de Sempach, a proposé un vivat en l'honneur de M. Strebler, de Fribourg, le vétérinaire des vétérinaires, aussi réputé pour ses connaissances scientifiques que pour sa longue et habile pratique.

**Pour nos vieux.** — Sous ce titre, le *Genevois* publie une lettre signée Paul Avril, rappelant que le Vaudois François Cathéla va entrer dans sa 104<sup>e</sup> année et proposant de créer un « Fonds des doyens de la Suisse » destiné à permettre aux citoyens les plus âgés de terminer leurs jours sans soucis pécuniaires.

**Zurich.** — Un journalier zuricois, Jacob Furrer, travaillant actuellement à Heidelberg, avait avalé, à la suite d'un pari, trois couteaux de poche. Tout d'abord, il ne se trouva pas mal de cette singulière nourriture; mais, au bout de quelque temps, il ressentit des douleurs si fortes qu'il alla à l'hôpital, où on le débarrassa des trois couteaux en lui ouvrant l'estomac. Furrer, complètement remis de cette opération, s'est de nouveau laissé aller à avaler trois couteaux, dont l'un à trois lames et tire-bouchons. Cette fois, les instruments tranchants sont sortis par les voies naturelles. L'un avait 10 centimètres de long, l'autre 9. Depuis son enfance, Furrer s'est habitué à engloutir certains objets de fer et d'acier, tels que clous, vis, pointes diverses, etc.

— Un marchand de vin de Bellinzona a été condamné à 400 fr. d'amende pour avoir vendu à Zurich du vin piémontais chargé de fuchsine.

**Berne.** — Mardi soir, à Weissenbühl, un marchand de bétail nommé Zürcher, qui rentrait chez lui en char, voulut éviter un autre véhicule. Il manœuvra si maladroitement qu'il tomba sur la route. Une roue lui passa sur la tête. Quoique très grièvement blessé, il ne voulut pas se laisser panser par le médecin et entra encore à l'auberge. De retour chez lui, il s'y pendit.

semblait du moins, les mêmes flammes contenues et brûlantes.

Oh! non, non... ce regard chaud, hardi, presque provocant, jamais, jamais il ne l'avait vu chez la comtesse de Rochelle avant son départ pour la Havane!...

Révait-il ou bien Nadine, consumée par quelque mal inconnu, prenait-elle ses expressions extraordinaires et troublantes qu'ont souvent les phthisiques ou les malades atteints des consommations incurables?...

Après tout, lui qui connaissait sa vie et toutes les déceptions subies avec le comte de Rochelle, son mari, il ne croyait pas la chose impossible.

— Soignez-la bien, dit-il, cependant, plus bouleversé qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même des pensées nouvelles qui le hantaient, mais soignez-vous aussi.

— Oh! moi, cher docteur, je ne compte pas. Mais elle, mon pauvre ange, que dois-je lui faire?

— Entretenez la glace très attentivement et lui donner une cuillerée de cette potion toutes les heures, si la fièvre l'empêche de dormir; autrement, chaque fois qu'elle s'éveillera. C'est extrêmement important, cela, vous savez.

— N'ayez peur, ce sera fait.

— Si le sommeil vous gagnait, n'y résistez pas, mais appelez Sybil.

Nadine étendit la main.

— Je ne dormirai pas, dit-elle, soyez tranquille.

Pour plus de sûreté, néanmoins, la comtesse alla s'étendre quelques heures sur une chaise-longue, et le soir venu, vêtue d'un chaud peignoir de laine sombre, elle reprit sa place au chevet de la petite malade.

Vers dix heures, M. de Rochelle vint voir comment les choses se passaient.

— Demain, dit la comtesse, notre fille sera guérie. Alors, Christian, je serai de nouveau toute à vous. Mais ce soir, je reste ici sans l'abandonner d'une minute. C'est urgent.

Le comte appuya ses lèvres sur les noirs cheveux de sa

— La proclamation du Grand Conseil au peuple bernois, en vue du rejet du *Beutezug*, a été imprimée à 100.000 exemplaires allemands.

**Soleure.** — Dans son assemblée de délégués cantonaux, à Olten, le parti ouvrier a décidé, outre le rejet de l'initiative douanière, de demander la représentation proportionnelle, non seulement pour les élections législatives, mais aussi pour les élections administratives, et le rejet de tout impôt personnel.

**Argovie.** — Dimanche a eu lieu, à Zofingue, un grand cortège de démonstration contre le *Beutezug*. Il comptait 1500 participants et 15 drapeaux. Le colonel Suter a ouvert l'assemblée. Le conseiller aux Etats Munziger, de Soleure, MM. Kurz et Künzli, conseillers nationaux, ont été vivement acclamés. A l'unanimité, on a décidé de rejeter l'initiative.

**Vaud.** — Les vendanges ont commencé, dans le cercle de Montreux, lundi 15 octobre. La quantité sera un peu moindre que l'année dernière, mais la qualité sera bonne; la vigne n'a été atteinte par aucune des maladies qui ont causé tant de mal dans d'autres contrées.

Les prix varieront entre 30 et 35 centimes. Espérons que le beau temps, favorisant la rentrée de cette belle récolte, permettra aux vins de Montreux de faire honneur aux magnifiques récompenses qu'ils ont obtenues à l'exposition d'Yverdon.

La collectivité des vins de Montreux a été jugée digne du diplôme d'honneur et les exposants ont remporté chez eux: 7 médailles d'argent avec diplôme (les 5 premières); 10 médailles de bronze; 3 diplômes.

— Conformément au vote de dimanche, trois démocrates, M. Rosset, notaire, à Montreux, M. Pachoud, tanneur, à Morges, et M. Dubuis, avocat, à Lausanne, remplacent trois démocrates comme députés au Grand Conseil.

A Lausanne, le candidat radical-libéral, M. Dubuis, a obtenu 2105 voix contre 1309 données au candidat socialiste, M. Bron, typographe. Le nombre des votants était de 3427; il n'y a eu ainsi que 13 voix nulles ou éparses. On a donc sérieusement voté.

— Samedi est descendu au Grand-Hôtel de Caux, sur Montreux, le prince Alexandre de Prusse, qui se propose d'y faire un séjour. Il est accompagné du baron de Süskindw, son chambellan, de la comtesse Winterfeld et de plusieurs domestiques.

**Neuchâtel.** — Un contrebandier français, ayant préalablement passé sa charge de la rive suisse sur la rive française, s'en revint sur la rive droite et, la nuit venue, se fit repasser le Doubs pour reprendre son ballot au bord d'une haute et rapide coulisse, non loin de la Roche-Pesante. A peine avait-il retrouvé sa charge qu'il fut appréhendé par un des nombreux douaniers qui, jour et nuit, font leur ronde dans ces parages escarpés. Le douanier veut faire son devoir et tient à sa prime; le contrebandier payera cher sa liberté; celui-ci est déjà retenu au poignet par une corde. Une lutte s'engage dans l'étroite et vertigineuse coulisse qui aboutit à la rivière. Le douanier cherche à terrasser son adversaire; force égale des deux lutteurs qui, s'étreignant toujours, descendent peu à peu la coulisse; à leur pied, le gouffre est béant; ils y tombent tous deux; ils en ressortent une fois, se reprennent corps à corps, y retombent

femme et l'étreignit passionnément contre lui.

— France vous devra deux fois la vie, mon cher amour, dit-il. Et si elle ne vous aime pas à l'adoration après votre dévouement, c'est qu'elle ne sera qu'une ingratitude!

Un domestique était entré pendant que M. de Rochelle tenait la comtesse dans ses bras. C'était un brave garçon, depuis plusieurs années au service de la maison.

A la vue du comte, en entendant les paroles ardentes qu'il adressait à sa femme, il resta debout, en proie à une stupeur telle que, non seulement il n'était pas capable de la dissimuler, mais même qu'il faillit laisser tomber à terre le plateau qu'il tenait dans ses mains.

A la cuisine, où les domestiques étaient réunis, il fut obligé de parler de ce qui le préoccupait si étrangement.

— Pour une chose étonnante, dit-il, je viens d'en voir une, à coup sûr.

— Laquelle donc? demanda Cora, la femme de chambre de Nadine, une jolie fille aux yeux clairs, au petit nez relevé, à l'élégant bonnet de dentelles chiffonnées, posé avec un art extrême sur ses cheveux roux, dont les frisons légers, de la nuque blanche au front étroit, s'envolaient parfumés et provocants.

— Monsieur le comte est amoureux de Mme la comtesse!...

Cora sourit malicieusement.

Elle n'était que depuis peu chez Mme de Rochelle.

— Il n'y a rien d'extraordinaire à ça, dit-elle. Moi qui vois Mme la comtesse en grand déshabillé, j'en puis dire quelque chose. Elle n'est pas bien grosse, mais pour ce qu'elle a, elle ne triche pas. Sapristi, mes amis, qu'elle est donc jolie, et faite!...

Pierre Lorrain, le premier qui avait parlé, insista.

— Je sais ce que j'avance, fit-il. Il y a deux ans, vous n'étiez pas ici, Cora; Mme la comtesse était aussi belle et plus jeune, et M. le comte ne pouvait pas la sentir. N'est-ce pas, Albert?

Un grand garçon à la figure froide et correcte, au nez re-

après une lutte suprême et se noient. Les cris des deux combattants avaient attiré quelques personnes de la rive suisse, mais elles sont arrivées trop tard pour leur porter secours.

Les deux robustes jeunes gens ont été retirés de la rivière le lendemain matin au moyen de crochets. La gendarmerie française a procédé aux formalités légales.

**Genève.** — La Victoriahall de Genève sera inaugurée le 28 novembre par un grand concert dans la superbe salle offerte par le consul Barton à l'Harmonie nautique. Cette salle contient 2000 places. La Victoriahall coûte plus d'un million. Le principal numéro du programme sera une symphonie inédite de Wider, sous la direction de l'auteur.

— Il paraît que le palais des postes, récemment inauguré, est déjà insuffisant. Des tractations sont en cours entre le Conseil fédéral et la ville de Genève pour la construction, en l'île, d'un hôtel des télégraphes et téléphones. Un projet de convention interviendra prochainement entre les deux parties. La ville de Genève ferait les avances (environ un million) et la Confédération rembourserait par voie d'amortissement.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — La petite commune de Doutilly, près de Coulommiers, a été le théâtre d'un émouvant suicide. Un entrepreneur de routes, habitant la localité, M. Gogery, âgé de trente-deux ans, qui avait résolu — on ne sait pour quel motif — d'en finir avec la vie, n'a pas hésité à allumer une cartouche de dynamite qu'il avait placée dans sa bouche. Quand les voisins, attirés par la formidable détonation, accoururent, ils trouvèrent le malheureux gisant broyé sur le chemin du Plessis; les lambeaux de la tête avaient été projetés au loin.

— Vendredi soir a eu lieu, à Paris, la première représentation à l'opéra de l'*Otello*, de Verdi. Pendant la représentation, M. Casimir-Périer a remis à Verdi la grand'croix de la Légion d'honneur. La soirée a été un triomphe pour le compositeur.

— Le *Matin* dit qu'on a obtenu de bons résultats à l'hôpital de Villepinte avec le vaccin anti-tuberculeux du Dr V.querat.

**Belgique.** — Aux élections législatives, le parti libéral modéré a subi un échec considérable. Les socialistes gagnent une partie des sièges perdus par les modérés.

A Bruxelles, les libéraux ont obtenu 37.660 voix, les catholiques 54.868, les socialistes 29.578; un ballottage est donc certain.

A Namur, Anvers, Philippeville, le succès des libéraux est assuré.

A Bruges, les catholiques ont la majorité. A Liège, le succès des socialistes consterne les libéraux.

**Italie.** — M. Crispi a envoyé 300 fr. au comité chargé d'élever un monument à Magenta au maréchal de Mac-Mahon.

M. Léon Bourgeois, député français, a eu une longue entrevue avec M. Crispi et d'autres hommes politiques.

levé et aux yeux perçants, répondit à cette interpellation.

— Pour sûr, dit-il aussitôt, tout le monde dans la maison a vu ça. M. le comte ne sortait jamais avec Mme la comtesse, il rentrait à des heures impossibles. Ici, il était toujours d'une humeur de dogue. On n'avait pas besoin de fortes lunettes pour se convaincre que c'était un très mauvais ménage.

Avec tous les torts du côté de M. le comte.

— On doit vous croire, si vous le dites, remarqua Cora, car c'est la première fois que je vois des hommes ne pas se soutenir entre eux.

— Mme la comtesse est une sainte. Elle n'a jamais eu que pleurer et se miner les sangs après la conduite de M. le comte.

— Eh bien, mes amis, dit Pierre Lorrain, tout ça est changé. M. le comte a un fort béguin pour madame.

— Allons donc, pas possible!

— Je viens de le voir qui l'embrassait. Ah! dam! c'était complet. Et il fallait entendre sa voix quand il lui faisait tout doucement, là, comme ça, dans le cou: Mon cher amour...

Et joignant le geste à la parole, Pierre, qui avait pris Cora par la taille, lui murmurait ces mots à l'oreille, les accompagnant de quelques baisers des plus chauds.

Elle l'éloigna point fâchée, riant au contraire à pleine bouche, montrant derrière ses lèvres plus rouges que du corail ses dents blanches comme des perles.

— A bas les pattes! dit-elle. Touchez pas!... Pas besoin de ça pour vous faire comprendre.

Le chef, un gros homme très rouge, vint mettre son mot dans la conversation.

— Monsieur le comte prend de l'âge, dit-il, il peut commencer à dérailler un peu.

— Il y a longtemps que c'est fait, déclara Albert, son valet de chambre. Mais amoureux de madame!... Non, ce que ça m'épate! Il faut que Pierre le certifie pour que je le croie!

En haut, Christian avait quitté la chambre de sa fille.

**Espagne.** — Un navire britannique de Cadix avait été surpris par un motif

— On continue à être rité dans les comtes. Dans la province de... un million de peses

**Amérique.** — Un ouragan a détruit près de Sacramento des sacs d'or qui se trouvaient disparus.

— Un ouragan a détruit Pierre de Miquelon sud de l'île de Ter

**Guerre sino-chinoise.** — On ignore si le vo... d'Angleterre se ra... reconnaîtrait l'ind... une indemnité de

CANTON

Conseil d'Etat

— Le Conseil d'Etat de St Sylvestre e... l'acquisition de d... — Il accorde à... risation de lever

— Il nomme : l'école des filles Vallon, institutrice Sorene; MM. Ber de Rueyres-Treyf... tuteur à l'école d... tagny-les-Monts, d'Orsonnens; Ga... stituteur à l'école à Estévenens, ins... Orsonnens; Gran... teur à l'école de... stituteur à l'éco... Henri, à Villeneu

Emprunt à

bourg. — Hier d'Etat, le 76<sup>e</sup> tir... du canton de Fri... suivantes :

5	125	21
1230	1265	142
1994	2038	211
3334	3627	423
5299	5432	551
6263	6416	671
		7707.

Le tirage des afférents aura lieu au bureau du chef de

Beutezug

mes pas les seul... nerait pour les

Sybil était allée el... que tout était en... dine avait bien to... enfin, que Thérèse fermés.

Pour plus de pr... porte qui allait de... qu'habitait Franço

Bientôt le somp... d'ombre et de sil... La vieille horlo...

gent s'entendait d... heures et les demi... mes cessèrent. Les... ses et lointaines,

leurs divers logis, silence se fit, car l... veille et qui trav...

Une heure!... n... heures et demie...

Nadine blottie mobile qu'une sta... magnifiques yeux...

longs cils, plus du... de son arrivée.

Si le docteur D... pour le coup qu'il... Nadine qui le tro...

Dans son petit... assez paisiblement... La comtesse se...

Sur une table d... la remplissant de... cha de la petite r... — Bois, mon a...

trées à sourire.

**Espagne.** — On annonce le suicide du consul britannique de Cadix qui s'est tiré un coup de revolver pour un motif inconnu.

— On continue à découvrir de graves irrégularités dans les comptes des percepteurs d'impôts. Dans la province de Guenea, le découvert dépasse un million de pesetas.

**Amérique.** — Des brigands ont arrêté un train près de Sacramento. Ils se sont emparés de plusieurs sacs d'or qui se trouvaient dans le wagon-poste, puis ont disparu.

— Un ouragan a causé de grands ravages à St-Pierre de Miquelon. 30 personnes ont été tuées au sud de l'île de Terre-Neuve.

**Guerre sino-japonaise.** — On assure que la Chine aurait fait des ouvertures de paix au Japon. On ignore si le voyage des ministres de Russie et d'Angleterre se rapporte à cette question. La Chine reconnaîtrait l'indépendance de la Corée et payerait une indemnité de guerre au Japon.

## CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 12 octobre 1894.

— Le Conseil autorise les communes de Belfaux et de St Sylvestre et la paroisse de Heitenried à faire l'acquisition de divers immeubles.

— Il accorde à la commune de Chevrières l'autorisation de lever un impôt scolaire.

— Il nomme : Mmes Erath, Marie, institutrice de l'école des filles de Châtelard; Godel, Eugénie, à Vallon, institutrice à l'école supérieure des filles de Sorens; MM. Berset, Marcelin, instituteur à l'école de Rueyres-Treyfayes; Bourdilloud, Germain, instituteur à l'école du Pâquier; Brulhart, Pierre, à Montagny-les-Monts, instituteur à l'école des garçons d'Orsonnens; Gaillard, Anselme, à Aigle (Vaud), instituteur à l'école de Pont-la-Ville; Loup, François, à Estévenens, instituteur à l'école de Chavannes-sous-Orsonnens; Grandgirard, Louis, à Morens, instituteur à l'école de Bussy; Viloz, Joseph, à Sorens, instituteur à l'école des garçons de Mossel; Vorlet, Henri, à Villeneuve, instituteur à l'école de Nuilly.

**Emprunt à primes du canton de Fribourg.** — Hier matin a eu lieu, à la Trésorerie d'Etat, le 76<sup>e</sup> tirage des séries de l'emprunt à primes du canton de Fribourg 1861. Sont sorties les séries suivantes :

5	125	213	559	612	828	873	1003
1230	1265	1427	1592	1645	1753	1772	1849
1994	2038	2112	2238	2277	2746	2879	3293
3334	3627	4236	4278	4359	5024	5052	5165
5299	5432	5515	5668	5774	6005	6113	6225
6263	6416	6764	6975	6976	7238	7330	7530

Le tirage des numéros de ces séries et des lots afférents aura lieu le 15 novembre prochain, au bureau du chef de la Trésorerie d'Etat.

**Beutezug et agriculture.** — Nous ne sommes pas les seuls à affirmer que le *Beutezug* entraînerait pour les agriculteurs des pertes sérieuses, les-

Sybil était allée elle-même se coucher, après s'être assurée que tout était en ordre autour de la petite malade, que Nadine avait bien tout ce qu'il lui fallait à portée de sa main, enfin, que Thérèse, dans la pièce voisine, dormait à poings fermés.

Pour plus de précautions, cependant, elle laissa ouverte la porte qui allait de la chambre qu'elle occupait dans celle qu'habitait France.

Bientôt le somptueux hôtel, de la base au faite, s'enveloppa d'ombre et de silence.

La vieille horloge du vestibule, celle dont le timbre d'argent s'entendait de tous les recoins de la maison, sonna les heures et les demies; peu à peu les bruits de la rue eux-mêmes cessèrent. Les dernières voitures s'en allèrent silencieuses et lointaines, ramenant les mondains et les attendus à leurs divers logis, ou regagnant leurs remises; puis un grand silence se fit, car les premières rumeurs du Paris qui s'éveille et qui travaille ne se produisaient pas encore.

Une heure!... une heure et demie... deux heures... deux heures et demie...

Nadine blottie dans une immense bergère était plus immobile qu'une statue, et cependant elle ne dormait pas. Ses magnifiques yeux brillaient entre la frange soyeuse de ses longs cils, plus durs, plus implacables encore qu'au moment de son arrivée.

Si le docteur Désormeaux l'eût vue à ce moment-là, c'est pour le coup qu'il n'eût pas reconnu la mélancolique et donc Nadine qui le troublait si profondément.

Dans son petit lit blanc, France qui jusque là avait dormi assez paisiblement commençait à s'agiter.

La comtesse se leva. Sur une table de marbre, elle prit une cuillère d'argent, et la remplissant de la potion qu'avait le docteur, elle s'approcha de la petite malade.

— Bois, mon ange, dit-elle en contraignant ses lèvres entrées à sourire.

quelles ne seraient nullement compensées par les promesses fallacieuses de nos meneurs politiques.

Ainsi, le comité de la Société d'agriculture du canton de St-Gall recommandant le rejet de l'initiative dans une circulaire qu'il vient d'adresser à ses sections et qui traite la question au point de vue spécial des agriculteurs. La loi fédérale du 22 décembre 1893 a considérablement augmenté les subventions de la Confédération pour l'encouragement de l'agriculture, mais il est à craindre qu'elle ne puisse être exécutée, faute de ressources suffisantes, si le budget fédéral doit céder six millions aux cantons.

D'un autre côté, il serait imprudent d'attendre du canton qu'il supplée à la suppression des subventions fédérales. Les deux francs par tête de population que touchera le canton seront dans tous les cas vivement disputés aux agriculteurs. M. Théraulaz ne dit-il pas dans la *Liberté*, N° 219, que les 240,000 fr. qui reviendront au canton de Fribourg devront servir en partie à hausser le traitement de nos nombreux fonctionnaires. Nous craignons bien que toute la somme y passera, afin de rendre « moins douloureux le parallélisme entre nos fonctionnaires cantonaux et ceux de la Confédération ».

Mais un autre motif doit encore inspirer le vote des agriculteurs fribourgeois. Les comptes de la Confédération bouclant déjà actuellement par des déficits et ayant encore une dépense annuelle de six millions à solder, celle-ci se verra forcée d'augmenter ses seules et uniques ressources qui sont les recettes douanières. Or, les agriculteurs sont intéressés à une liberté aussi grande que possible des échanges internationaux. Il faut que nos fromages, notre bétail et nos bois puissent entrer dans les pays voisins et principalement la France à des prix d'entrée plus réduits. Ces barrières ne tomberont que si nous pouvons nous-mêmes abaisser nos tarifs; mais, comme nous venons de le dire, en diminuant les ressources de la Confédération par l'adoption du *Beutezug*, nous la forçons à perpétuer notre tarif protectionniste, onéreux pour tous, mais principalement pour les agriculteurs de la Gruyère. Ne serait-ce donc pas une aberration que de voter le *Beutezug*, si préjudiciable à l'exportation de nos produits, pour engraisser nos fonctionnaires qui n'ont certes pas l'air de mourir de faim ?

**Incendie.** — Mercredi, vers 9 1/2 heures du soir, un incendie a éclaté au milieu du village de Ponthaux. Un grand bâtiment, comprenant habitation, grange, écurie, ainsi que toute la récolte et une grande partie du mobilier, ont été la proie des flammes. Cinq pompes accourues sur le lieu du sinistre n'ont réussi qu'à préserver les maisons voisines.

**Vins.** — Aux mises de l'Hôpital de Morat, les vendanges ont été adjugées au prix de 22 fr. la gerle de vendange, ce qui représente le litre de moût à 29 centimes.

On sait que la mise de l'Hôpital de Morat sert de base pour les prix généraux de la récolte au Vuilly.

## GRUYÈRE

**Devis trompeur.** (Corr.) — *L'Ami du peuple* voudrait-il bien nous dire quel était le directeur des

L'enfant, encore à moitié endormie, obéit. Mais le mouvement de la déglutition l'ayant complètement éveillée, elle jeta la cuillère loin d'elle, et regardant la comtesse avec une expression violente, toujours baigneuse :

— Allez-vous-en, dit-elle. Laissez-moi !...

Nadine ne fit pas d'observations et s'éloigna; mais au bout de quelques minutes, le sommeil ayant de nouveau repris France, à pas de loup, comme elle s'en était allée du lit, la comtesse y revint.

L'enfant dormait, son fin visage relevé sur les oreillers de dentelles.

Mme de Rochebelle la regarda longtemps, un pli profond creusé au milieu de son front pur.

Tout à coup, elle étendit la main dans un geste presque tragique. Ses magnifiques yeux, plus sombres que la plus noire des nuits, devinrent fixes et implacables, pleins d'une volonté, d'une décision presque effroyable.

— Ah! maudite, fit-elle d'un son de voix bas, mais terrible et distinct, maudite, qui ne veut pas me reconnaître, qui viens te mettre en travers de ce que j'ai résolu, qui me crées ici le plus terrible des dangers... tu pieras, oui, ou, sur mon âme, je te briserai !...

Lentement elle abaissa son bras superbe qui sortait tout nu des larges manches de son peignoir, et peu à peu elle arriva à toucher du bout de ses doigts fins la tête de la petite malade endormie.

En même temps, sur son visage d'une beauté sculpturale, apparut l'expression d'une énergie indomptable.

Ses yeux noirs devinrent brillants et durs, et tandis que ses doigts continuaient à se promener sur les sourcils et sur le front de l'enfant, d'une voix ferme et nette, elle dit :

— Demain, tu me reconnaîtras pour ta mère, ta vraie mère, je le veux, je te l'ordonne !...

La lampe qu'elle avait placée au bout de la cheminée pour donner à France l'éclairage de sa pâle lumière. Avec ses magnifiques prunelles de diamants noirs, ses traits figés

travaux publics du canton de Fribourg chargé d'élaborer les devis pour la correction du Stutz, à La Roche? N'est-ce pas M. Théraulaz, le grand partisan du *Beutezug*? Si les subventions fédérales n'ont pas été suffisantes et qu'il y ait eu quelques déboires à ce sujet, c'est grâce à l'incurie de notre Département des travaux publics dont M. Théraulaz était le chef. Mais, malgré cela, la commune de La Roche ne regrette pas les sacrifices qu'elle s'est imposés pour la correction du Stutz; une vaste étendue de terrain a été préservée des éboulements et ce travail n'aurait jamais pu être entrepris sans les subsides de la Confédération.

Si M. Théraulaz avait désiré que les subsides de la Confédération fussent plus forts et proportionnés à la dépense, il n'avait qu'à dresser un devis en conséquence; mais, dans ce cas, la subvention cantonale aurait été augmentée d'autant; c'est peut-être cela qu'on ne voulait pas.

**Subventions fédérales.** — Le dernier bulletin du Conseil fédéral nous apprend que cette autorité proposera aux Chambres une subvention de 49,000 fr. pour la correction de la Sionge.

C'est le 40 % de la dépense, laquelle s'élèvera, d'après le devis, à 122,500 fr. L'Etat de Fribourg y contribue aussi pour le 40 %.

**Bénichon.** — La bénichon de la montagne bat son plein. Un doux soleil d'automne lui a souri dimanche. Nos braves campagnards ont des raisons de se réjouir et de se reposer quelques jours. L'année a été bonne, et ils ont eu largement du travail et du souci pendant cet été pluvieux.

Voici bientôt l'hiver. La neige est apparue hier matin sur la plupart des sommités fribourgeoises. Les feuilles tombent à foison, jonchant la terre d'une mélancolique moisson. Espérons que, le 4 novembre prochain, les bulletins de vote non pleuvront aussi nombreux dans les urnes, et l'on pourra dire alors que l'année 1894 aura été excellente pour le pays.

Jusqu'ici, dans tous les villages de la Gruyère, la bénichon s'est passée gaîment, sans donner lieu à des plaintes. La police, faisant correctement son service, a partout été bien accueillie; si tel avait été le cas l'année passée, nous n'aurions certainement pas eu à déplorer les scènes sanglantes qui ont si péniblement impressionné la population de Riaz.

## FAITS DIVERS

**Pour avoir des clients.** — Un des magasins les plus achalandés de Liverpool est, paraît-il, celui d'un négociant qui fait insérer, dans tous les journaux, l'annonce suivante : « N'achetez que chez James Scroodge. Il peut vendre meilleur marché que les autres parce qu'il est célibataire et qu'il n'a pas besoin de gagner le pain d'enfants affamés, ni les toilettes d'une femme aimant le luxe. Mais dépêchez-vous. Car il est disposé à se marier bientôt s'il trouve une femme qui lui convienne. »

On dit que les demoiselles à marier vont en foule faire leurs achats chez M. Scroodge.

dans une implacable irrésolution, dans une haine profonde et effroyable, elle était irrésistiblement belle, non plus de cette beauté sereine et douce, faite de grâce et de douceur, qu'on avait l'habitude de voir à la comtesse Nadine, mais d'une beauté farouche, effroyable, cruelle, presque infernale, et capable certainement de bouleverser jusqu'aux moelles les plus courageux, les plus résolus.

Comme elle achevait de prononcer les paroles qu'elle avait dites à demi voix, un léger bruit venu de la porte la fit tressaillir jusqu'aux entrailles.

Quelqu'un était là, elle en était certaine!

Quelqu'un qui, dans sa maison même, probablement osait l'épier !...

Ses fiers sourcils se rejoignirent, tandis que ses yeux jaillirent des flammes de colère.

Elle tourna vivement la tête.

Personne.

Les portières abaissées ne tremblaient pas, et cependant elle ne l'avait pas revé... Dans son cerveau admirablement équilibré, aucune illusion n'était capable de donner l'apparence de la réalité.

Elle se précipita dans la chambre qu'occupait Thérèse. Sous ses rideaux de cretonne bleue, semblables à ceux de sa sœur, la fillette dormait fraîche et souriante, reposée comme une anbe de mai, ses longs cheveux d'or épars autour d'elle. Turbulente jusque dans son sommeil, elle avait rejeté autour d'elle ses couvertures de soie, et son joli corps, la grâce et l'élégance incarnées, dans sa gracilité encore frêle, apparaissait tout rose et frémissant sous la batiste légère qui le recouvrait à peine.

— Ce n'est pas elle, murmura Nadine, elle n'aurait eu le temps ni de se reconcher, ni de prendre cette pose-là !...

Allons voir l'autre.

Dans la chambre de l'institutrice, la veilleuse qui, d'ordinaire, brûlait toujours, était éteinte.

(A suivre.)

**Mises pour charrois.**

**Jeudi 18 octobre courant**, dès les 7 heures du soir, au café de l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en mises publiques à la folle enchère le voiturage des graviers pour la recharge des routes cantonales et communales.  
Bulle, le 12 octobre 1894.  
718] *Le Secrétariat communal.*

**MISES DE BOIS**

**Samedi 20 octobre courant**, la commune de Vuadens fera vendre, en mises publiques et par lots, environ 80 numéros de bois de grande dimension, dans sa forêt de la Bindaz.  
Rendez-vous des misera au chalet des Portes, à 9 heures du matin.  
Vuadens, le 2 octobre 1894.  
708] *Le Secrétariat communal.*

**Mises de bois.**

**Mardi 23 octobre courant**, la commune du Pâquier vendra en mises publiques une quantité importante de beau bois à billons, sur pied, dans sa forêt des Joux.  
Rendez-vous des misera à 8 heures, à Grange-Neuve, près de la Part-Dieu.  
Le Pâquier, le 9 octobre 1894.  
715] *Par ordre : Le Secrétariat.*

**Gîte à louer.**

**Lundi 22 octobre courant**, la commune d'Echarlens exposera à louer, par voie de mises publiques, pour le terme de 6 années, à commencer en 1895, la gîte qu'elle possède sous le nom de « Prévondavaux », rière Corbières.  
Les conditions, qui sont favorables, seront lues avant les mises qui auront lieu à l'auberge d'Echarlens et commenceront à 2 heures après midi.  
Echarlens, le 13 octobre 1894.  
Par ordre du Conseil communal,  
716] *Le Secrétaire : PUGN.*

**MISES PUBLIQUES**

**Mardi 23 octobre**, dès les 9 heures du matin, le soussigné exposera à vendre, en mises publiques, à son domicile au Pâquier, tous ses instruments aratoires, un char à échelles, un hache-paille tout neuf, une meule à aiguiser, une pompe à purin, plusieurs clochettes et tout le jardinage pour les porcs.  
707] *Jean GRANDJEAN.*

**LE GREFFE**

de la *Justice de paix de Bulle*, premier étage, maison de M. Morard, président, est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.  
719]

**Commerce de farines.**

Son. — Avoine.  
Maïs en grains et moulu.  
Blé comprimé, à 18 fr. les 100 kg.  
Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité et prix réduits.  
**Ch. MOREL**  
Successeur de J. MOREL-BADOUX  
à Bulle.  
361]

**RELIURE EN TOUT GENRE**

Encadrement de tableaux.  
**Emile JUDET**  
sur les Places, BULLE [68]

**Leçons de musique.**

Le soussigné est à la disposition des personnes qui voudront bien s'adresser à lui pour des leçons de piano ou de chant.  
**Ernest Pfister**,  
directeur de musique,  
maison de M. Gretener.  
702]

**COMMERCE DE VINS**

Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de vins blancs du pays, vins rouges et vins en bouteilles de tous genres. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. JULES GLASSON.  
Prix réduits et qualité de choix. [612]

**A VENDRE**

Quelques cents *sagots de chêne* et des troncs.  
S'adresser au bureau du journal. [722]

A L'IMPRIMERIE ÉMILE LENZ A BULLE:  
**Factures,**  
**ÉTIQUETTES GOMMÉES**  
de 30 à 60 cent. le cent.  
**CARNETS DE MÉNAGE**  
à 10 cent.

**MEUNERIE AGRICOLE**

**BARBEY-NICOLLIER**  
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.  
**FARINES** de tous genres. — **SONS** supérieurs et ordinaires.  
GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.  
**BLÉS** rouges et noirs pour la volaille.  
**Grand choix d'AVOINES** blanches,  
depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).  
**Bourre d'épeautre.** [410]

**Entreprise en bâtiments.**  
**CHARPENTE MENUISERIE**  
**PASQUIER FRÈRES, BULLE**

Atelier de machines; force motrice électrique.  
Ebénisterie, tapisserie. — Amenagements complets.  
Glaces, portières et rideaux.  
TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES [320]  
Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

**FARINES ET SONS**

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.  
**PRIX TRÈS RÉDUITS**  
714] **Jos. CROTTI, Bulle.**

**A LA CONCURRENCE**

BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE  
Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.  
**OUVERTURE** de la saison d'hiver pour les **MODES**  
Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.  
Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.  
Garnissage de chapeaux depuis 25 c.  
Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.  
Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.  
**VOIR LES ÉTALAGES**  
**A la Concurrence, Bulle.** [556]

**LOTÉRIE FRIBOURG**

Autorisée par arrêté du Gouvernement le 22 février 1893  
**2<sup>ME</sup> SÉRIE**  
Comprenant 1,000,000 de Billets participant tous à DEUX TIRAGES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE		2 <sup>ME</sup> TIRAGE	
UN GROS LOT de.	25,000	UN GROS LOT de.	25,000
1 lot de	5,000	1 lot de	5,000
2 lots de	2,500	1 lot de	2,500
5 lots de	1,000	3 lots de	1,000
25 lots de	400	25 lots de	400
50 lots de	200	50 lots de	200
400 lots de	20	350 lots de	20

**1<sup>ER</sup> TIRAGE: 15 NOVEMBRE 1894**

Les expéditions contre remboursement seront acceptées, pour ce tirage, jusqu'au 10 novembre. Nous prions nos correspondants de vouloir bien, autant que possible, choisir ce genre d'expédition qui évite toute erreur et toute perte.  
Passé le 10 novembre, le montant devra accompagner les demandes.  
Les billets qui n'auront pas gagné à l'un de ces tirages devront être conservés par leurs propriétaires car ils participeront en outre aux

**DEUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES**  
QUI AURONT LIEU APRÈS LE PLACEMENT DES BILLETS DE TOUTES LES SÉRIES

1 <sup>ER</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE		2 <sup>ME</sup> TIRAGE SUPPLÉMENTAIRE	
UN GROS LOT de.	100,000	UN GROS LOT de.	200,000
1 lot de	20,000	1 lot de	50,000
2 lots de	10,000	3 lots de	10,000
5 lots de	5,000	5 lots de	5,000
10 lots de	2,000	10 lots de	1,000
20 lots de	1,000	30 lots de	500
150 lots de	100	700 lots de	100

Tous les Lots sont payables en argent sans aucune déduction  
Le montant est déposé au fur et à mesure du placement des billets à la Banque d'Etat qui le délivre aux gagnants.  
Les listes des numéros gagnants seront adressées gratuitement, après chaque tirage, à tous les porteurs de billets.  
**PRIX DU BILLET: UN FRANC.** — Joindre à chaque demande le port du retour.  
AGENCES MANDATS-CARTE ou TIMBRE-POSTE À LA SOCIÉTÉ DE LA LOTÉRIE DE FRIBOURG (Suisse).  
Il sera délivré: 11 billets pour 10 fr.; 22 pour 20 fr.; 33 pour 30 fr.; 44 pour 40 fr.; 55 pour 50 fr., etc.  
Toute demande à partir de 10 fr. est expédiée franco par lettre chargée. — REMISE AVANTAGEUSE AUX VENDEURS

**Teinturerie de vêtements et établissement de lavage chimique**  
**C.-A. GEIPEL, Bâle.**

Pour la saison prochaine, je recommande mon établissement des mieux installés pour tous les travaux qui le concernent, en assurant une prompte exécution des commandes.  
Dépôt chez **Mlles sœurs Peyraud**, modes, Bulle, où on peut voir des échantillons. (H2827Q) [595]

**Chapeaux et nouveautés.**

La soussignée prévient son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'elle sera de retour demain, mercredi, avec **chapeaux modèles et nouveautés** pour la saison d'hiver. Elle profite de l'occasion pour rappeler aux dames qu'elle est toujours bien assortie en **tabliers pour dames, gants, foulards**, etc. [717]  
Se recommande **Esther Dalloz**.

**CHARCUTERIE**

Dès ce jour, on trouve de nouveau chez le soussigné des **Wienerli** et de l'excellente **choucroute de Berne**.  
**F. Eberhardt**, charcutier, à Bulle. [718]

**J'ai en cave**

d'excellents **vins purs valdois** de 1893, achetés en moût, que je puis céder à un prix très modéré.  
Je me recommande à la bienveillance de l'honorable public de la ville et de la campagne.  
616] **Marc Jordan**, nég., Bulle.

**A louer:**

A Bulle, un vaste **local** pouvant servir de cave ou d'entrepôt.  
S'adresser au bureau du journal. [704]

**A LOUER**

Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau **magasin** avec grande vitrine.  
S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111]

**Changement de domicile.**

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile *rue de Gruyères No 125*, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale *place de l'hôtel des Alpes*, ancien *Magasin populaire*. Il se recommande au mieux pour tous les articles: **farine, son, boulangerie et pâtisserie.**  
641] **J. Schneider.**

**Zwieback de malt.**

La meilleure nourriture des personnes affaiblies est le **pain de malt**, succulent et riche en principes nutritifs; tous deux recommandés contre l'anémie.  
En vente à la boulangerie **Besmer-Schirmer, Fribourg.** (H246F) [246]

**Blanchisseuse-repasseuse.**

La soussignée vient de s'établir à **Bulle**, maison de **Mme Vve Nicolas Gex**, comme blanchisseuse et repasseuse. Travail prompt et soigné. Prix très modérés.  
803] **Marie GROSS**

**AVIS**

La soussignée se recommande aux personnes charitables pour de l'occupation (récurage, lessivage, etc.), surtout à l'approche de la mauvaise saison.  
**Joséphine Mivroz.**

**A louer:**

Un petit **logement**, 2 chambres et cuisine. [723]  
S'adresser à Ch. MOREL, négociant, Bulle.

**A louer:**

A Bulle, un grand et bel **appartement** de sept pièces bien exposées au soleil, pouvant servir à une famille pour séjour d'été. Eau à la cuisine. [457]  
S'adresser à M. MORARD, notaire, à Bulle.



**SUCCÈS MERVEILLEUX!**  
Le seul vrai **SAVON** aromatique  
**au lait de lis**

de **BERGMANN & Cie**, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.  
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



**A louer:**

Un **logement**, chez Alfred ESSRIVA, rue de Vevey, Bulle. [721]



**BREVETÉ!!!**

**Ciment Universel**  
de Plüss-Staufier

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.  
Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr.  
Seul dépôt pour le district: Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.



Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



**PREX DE L'ABONNE**

Pour la Suisse: 1 an  
6 m  
Etranger: 1 an, 9 fr.;  
payable d'avance  
Prix du numéro

On s'abonne à tous les  
de poste

**INITIAT**

Voici les motifs  
cratique libérale  
1<sup>o</sup> Le *Beutez*  
Constitution de 18  
sément du pouvoi  
tion des ressourc  
tive de progrès et  
notre pacte fédér  
2<sup>o</sup> Depuis plu  
par de gros défici  
seil fédéral, cette  
avant 1897. La s  
fédérales l'adopti  
de longues années  
aurait donc des c  
ture à atteindre l  
3<sup>o</sup> Les subve  
le commerce, l'inc  
nel, les routes, c  
depuis 1874 à 18  
lions de francs et  
de richesse pour  
ou considérablem  
4<sup>o</sup> Il serait  
qui fournissent la  
douanes, ne reti  
rien de plus que  
qu'un maigre trib  
5<sup>o</sup> L'adoption  
cration définitive  
anormal dont nou  
l'abaissement des  
sion des traités d  
tout espoir de so  
nos industries na  
et de diminuer le  
6<sup>o</sup> La recette  
rait illusoire, par

**FEUILLE**

**LA RE**

La comtesse, guie  
pièces occupée par  
Ne voyant qu'im  
écouta.  
La respiration ét  
Nadine hésita.  
Un instant, l'idée  
cette question qui l  
— Est-ce toi qui  
fait ?  
Une réflexion plu  
— Si c'était Syb  
si franc et si droit,  
feindre ce profond  
gence et la force de  
taire.  
Donc, inutile d'im  
roles ne feraient p  
sœur adoptive.  
Pour plus de sûr  
corridors, écouta lo  
Rien, il n'y avait  
L'hôtel, dans un  
Lentement elle r  
disant:  
— Que se passe-t